

Considérations sur l'état présent de la Colonie Française de Saint-Domingue, ouvrage politique et législatif...

Titre(s) : Considérations sur l'état présent de la Colonie Française de Saint-Domingue, ouvrage politique et législatif... . Du Rétablissement de l'impôt dans son ordre naturel : par M. H. D. (Hillard d'Auberteuil)

Auteur(s) : Hilliard d'Auberteuil, Michel-René (1740-1789)

Éditeur, producteur : Paris : Grangé, 1776

Description matérielle : xvi, 327 p. - 148 p. : rel. cartonnée ; in 8 ?

Classification décimale Dewey : XVIII ème siècle

Note(s) : Signet de saisie déchiré

Résumé ou extrait : D'après le discours préliminaire, l'ouvrage fut rédigé en 1767 mais publié seulement en 1776 parce que l'auteur pensait que le contexte favorisait davantage sa réception. Mais il était conscient de la charge explosive de son contenu : "nos marchands [...] semblent vouloir s'attacher à rendre le commerce le plus ruineux qu'il soit possible pour eux et pour les colons" et certains colons, par la maltraitance, engendrent peur et insécurité. Bien que ce travail soit une commande du gouvernement royal, le Conseil d'Etat l'interdit par l'arrêt du 17 décembre 1777 .Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant suppression d'un Ouvrage intitulé 'Considérations sur le commerce, l'agriculture, l'administration, l'esclavage et la population' : "L'auteur s'y était permis, par des imputations graves, contraires à la vérité, d'attaquer l'administration des Chefs de Saint-Domingue" .En réalité, l'auteur s'en prenait surtout aux marchands accusés de gêner la marchandise (les esclaves) dans une recherche effrénée de bénéfices qui allait à l'encontre des intérêts de la colonie. "J'aurais eu peut-être plus de partisans, si j'avais sacrifié les intérêts de la Nation et de la colonie à la tyrannie et au monopole".Ainsi, Hilliard d'Auberteuil était loin d'être un porte-parole du gouvernement royal, et il proposait des réformes radicales des relations entre colonie et métropole et du régime intérieur de Saint-Domingue. Son oeuvre sera en partie utilisée en 1789 par l'abbé Grégoire qui le cite en préambule de son Mémoire pour l'abolition de l'esclavage: "En aucun pays il n'y a autant d'abus qu'à Saint-Domingue" . En grande partie, les Considérations insistaient sur la nécessité d'un remaniement de la vie interne de la colonie sous un code local et une magistrature créole réformée.Hilliard veut peupler par tous les moyens cette colonie, dont le climat se montre, par ailleurs, favorable à la population; il est indispensable d'encourager les mariages, ou, à défaut, une sorte de concubinage légitime; ces idées valent également pour les Nègres, dont il faut encourager la natalité, et par conséquent adoucir le sort. Mais la suppression de l'oeuvre n'a pas mis fin à la carrière ministérielle de son auteur, montrant par là qu'on agissait plus sous pression que par désaveu de son ministre qui ne prônait pas la révolution. "J'ai considéré les influences de l'esclavage sur les moeurs, la population [...]les moyens d'empêcher la confusion des rangs et le mélange des classes ..."Mais c'est un souci humaniste qui motive sa plume:"Si l'amour de l'humanité est dans l'homme, la seule vertu vraiment sublime, seul il doit être le fondement des loix"

Sujet(s) : F222 esclavage Saint-Domingue 18è siècle traite négrièreFrance Colonies Amerique

Administration Haiti Civilisation Philosophie

Sujet - Nom commun : F Economie politique

T Voyages

Z Histoire de France colonies